

**N°2007.12.A.3.3.**

**OBJET : AIDE AU CREDIT BAIL POUR L'EXTENSION DE L'ENTREPRISE EURO SYS –  
CHANGEMENT DU NOM DE LA SOCIETE DE CREDIT BAIL  
ZAE DE LA GRANGE BARBIER - COMMUNE DE MONTBAZON**

Le dix-neuf décembre deux mille sept, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts, sous la présidence de Monsieur PALAT.

Etaients présents :

- Commune d'Artannes : M. THIMEL - Mme GABILLAT - M. PELLETIER
- Commune d'Esvres : M. TURCO - M. NOYANT - M. FAURE - Mme ROUSSEAU
- Commune de Montbazon : M. AUDET - M. REVECHE - Mme ENAULT
- Commune de Monts : M. VIAUD - M. B. MAURICE - M. METAIS
- Commune de Saint-Branchs : M. BALANGER - M. A. MAURICE
- Commune de Sorigny : M. PALAT
- Commune de Truyes : M. LANDRE - M. GAUTHIER - M. LEROY
- Commune de Veigné : M. THALINEAU - M. PARIS - M. FILLON

Absents excusés : Mme FAUTRERO - M. PLOQUIN

Pouvoirs : M. MARTRES à M. B. MAURICE - M. ARRAULT à M. BALANGER - M. LE NOACH à M. PARIS

Secrétaire de séance : M. VIAUD

M. le Président indique que M. et Mme GINER, représentant l'entreprise EURO SYS, ont sollicité la Communauté de Communes pour l'obtention d'une aide complémentaire à celle apportée par le Conseil Général au titre du Fonds Départemental d'Aménagement du Territoire.

Leur projet consiste en l'extension de 170 m<sup>2</sup> de leurs bâtiments existants situés au 10 rue Baptiste Marcet, ZAE de la Grange Barbier à Montbazon. L'entreprise, créée en 1984, s'est installée sur cette ZAE en 1995 et son activité n'a cessé de croître. Spécialisée dans l'informatisation clé en main des PME/PMI, l'entreprise a pris de nouveaux marchés à l'étranger et doit s'agrandir afin de pouvoir répondre matériellement à ses nouvelles commandes. Cette extension doit également s'accompagner de la création de 12 emplois. L'investissement sera porté par un organisme de crédit bail : FRUCTICOMI dont le siège social est basé au 4, place de

la Coupole - 94676 Charenton-le-Pont, et s'élève à 130 000 €. Au vu de l'importance du projet tant au niveau financier que de la création d'emplois nouveaux, une aide financière au titre du Fonds Départemental d'Aménagement du Territoire a été sollicitée auprès du Conseil Général et de la CCVI.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement Économique réunie le 02 octobre 2007 sur l'octroi d'une aide d'un montant de 6 500 € ;

Vu les articles L. 1511-1 et suivants du CGCT relatifs aux aides au développement économique et plus particulièrement l'article 1511-3 du CGCT relatif aux aides des collectivités territoriales à l'immobilier d'entreprise ;

***Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :***

- **De prononcer** le retrait de la délibération n° 2007.10.A.1.2.2. en date du 03 octobre 2007 ;
- **De se prononcer favorablement** sur l'aide à la société de crédit bail FRUCTICOMI pour un montant de 6 500,00 € en complément de l'aide apportée par le Conseil Général au titre du FDAT, et tel que présenté dans le plan de financement joint ;
- **D'imputer** la dépense correspondante au compte 2042 fonction 90 centre de coût ZA du budget général ;
- **D'autoriser** M. le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention multipartite à intervenir avec le Conseil Général, la société de crédit bail FRUCTICOMI, et la SARL EURO SYS.

Pour extrait conforme

Le Président,

Pierre PALAT

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

Publié ou notifié le :

**PLAN DE FINANCEMENT :**  
**aide complémentaire à l'immobilier d'entreprise**  
**au titre du FDAT**



<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Travaux d'extension	130 000 €	aide sollicitée auprès du CG 37 (20%)	26 000€
		complément d'aide sollicité auprès de la CCVI (5%)	6 500 €
		crédit bail FRUCTICOMI	100 500 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>130 000 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>130 000 €</b>